

**MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°26/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Nicolas GALLIANO, Robert VERAND.

Convocation en date du 13/06/2023

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE DEBROUSSAILLEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le devis qu'il a demandé à Mr LEBIHAN, jeune artisan paysagiste récemment installé sur la commune de Bevons.

Après présentation, il leur propose de valider ce devis et de programmer les travaux pour les 26 et 27 Juin 2023.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le devis de l'entreprise de Monsieur LEBIHAN pour un montant de 550.00 € HT pour le débroussaillage de la commune et valide la programmation des travaux pour les 26 et 27 juin 2023.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 23 juin 2023.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

